

Aujourd'hui**Cinéma** Le Savoy, 14 h 30, 21 h :"Papa j'ai une maman pour toi";
Savoy 2, 14 h 30 : "Dingo et Max";
21 h : "Le huitième jour".**Services de garde****Pharmacie de nuit.** Jouclard,
50 35 04 04, Saint-Julien.**Ambulances.** Ambulance
Longet, 50 04 32 64.**Pompiers.** 18 ou 50 49 24 58
(secours); ou 50 35 00 16
(administratif).**Gendarmerie.** 50 49 20 44.**Recensement militaire.** Les
jeunes gens nés en avril, mai et
juin 1979, doivent se présenter à la
mairie de leur domicile avant le 31
juillet, afin de procéder à leur
recensement militaire. Ils doivent
se munir du livret de famille des
parents et de leur carte d'identité.**C.P.A.M.** La Caisse primaire
d'assurance maladie tiendra une
permanence le vendredi 12 juillet
de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à
16 h 30, à la mairie.**Randonnée.** Le Club alpin
français organise une sortie vélo le
samedi 13 juillet au plateau de
Beauregard à La Clusaz.**La halte-garderie.** Municipale
La Feuillée, 35 route de Thairy,
sera fermée du lundi 15 juillet au
vendredi 2 août.**VIRY****Horaires de la halte-garderie.**Intercommunale des Prés-Bois :
lundi et vendredi de 8 h 30 à 12
heures; mardi de 8 h 30 à 12
heures et de 13 h 30 à 17 h 30;
jeudi non stop de 8 h 30 à 17 h 30,
50 04 76 84.**COLLONGES-SUR-SALEVE****Votre correspondante.**Carole Varvier, tél. 50 95 37 20.
Fax : 50 43 71 22.cules sont victimes de vols par
effraction, aux résidences de "l'esca-
lade" pour trois d'entre eux et à
l'Atrium pour le quatrième. Les
malfaiteurs ne trouvent rien dans
une des automobiles et dérobent
dans les autres deux autoradios et
du matériel de plongée.Dans une pharmacie à Viry, les
malfaiteurs entrent par effraction
pour dérober l'argent de la caisse,
environ 8 000 F.

Dauphine : Mercredi 10 Juillet 96

COLLONGES-SOUS-SALEVE**Sonnette d'alarme pour l'eau****Lors de la visite
de la F.R.A.P.N.A.
dans le canton
de Saint-Julien,
les associations
de protection
de l'environnement
de Collonges
et d'Archamps ont tiré
la sonnette d'alarme
en démontrant
les risques encourus
par les communes
si la Drize
n'était pas mieux
protégée à l'avenir**

Mieux vaut prévenir que guérir.
C'est en tant qu'alarmistes que
les associations de protection de
l'environnement sont apparues lors
de la visite de la F.R.A.P.N.A. dans le
canton de Saint-Julien. Ce jour-là,
l'eau était à l'ordre du jour. Mais il
ne s'agissait nullement de celle qui
se déverse, depuis quelques jours, en
trombe sur la région mais plutôt de
celle des cours d'eau et des rivières
menacés de pollution. Guidés par les
membres des différentes associa-
tions de protection de l'environne-
ment du canton venus les rencon-
trer, les représentants de la
F.R.A.P.N.A., tout en recueillant
toutes les doléances des défenseurs
de la nature, se sont rendus sur les
lieux, mis sur la sellette, par les
protecteurs de l'environnement. A
Collonges-sous-Salève, les désordres
urbanistiques relevés par l'A.P.E.C.
(constructions d'autoroute, d'im-
meubles...) menacent la Drize et à
long terme le village de crues,
d'inondations et de pollution de la

nappe phréatique. De nombreuses
constructions ne sont pas encore
raccordées à un réseau d'assainisse-
ment. "Dans notre commune, préci-
sait Jean Renaud, membre de
l'A.P.E.C., aux représentants de la
F.R.A.P.N.A., les réseaux de captage
des eaux usées sont déficients. De
sorte que ces eaux se déversent dans
les ruisseaux affluent directs ou
indirects de la Drize. En 1993, des
analyses montraient que les eaux
usées s'écoulaient dans le déversoir
d'eau fluviale. D'autres analyses ef-
fectuées, cette fois, par la D.A.S.S.
ont révélé que l'eau du puits de
captage n'était pas conforme. Or ce
puits, qui borde la Drize, avait été
déclaré d'utilité publique en 1994. Si
des infiltrations se produisaient, il y
aurait des risques de pollution".
Informée du problème des puits
perdus, la mairie a proposé une
solution qui ne satisfait pas pour
autant les membres de l'A.P.E.C. "La
mairie a mandaté un bureau d'étude
qui a prévu l'installation d'un collec-
teur dans le lit de la Drize. Mais
l'emplacement de ce collecteur a été
décidé à l'endroit où le cours du lit
est le plus étroit. Ce qui risque de
provoquer des crues dans des en-
droits fortement urbanisés." Mon-
trée aussi de l'index, la construction
de l'autoroute aurait provoqué l'ac-
célération du débit de la Drize et
l'érosion des berges. Deux phéno-
mènes qui, cumulés, peuvent engen-
drer de graves crues. "Quand l'auto-
route s'est construite, on a dû
repousser le chemin départemental
45. Pour cela, il a fallu à certains
endroits buser la Drize. Aujourd'hui,
il faudrait consolider les berges si
l'on veut éviter les crues". Les pour-
fendeurs du bâti à outrance déplo-
rent aussi la création de la Z.A.C.
dans une zone d'épandage de crue
pour la Drize. "Une étude de revalo-
risation de la Drize menée conjointe-
ment avec Genève démontre que
cette zone située sur la nappe phréa-
tique est inondable. Il faudrait créer
un bassin de rétention de 70 000 m³

pour soutenir l'étiage. Nous espé-
rons que la Z.A.C. n'occupera pas
tout le périmètre et laissera suffi-
samment de place pour que la zone
inondable soit préservée."A quelques kilomètres de là, à Ar-
champs, les problèmes ne semblent
pas aussi concrets. Les insomnies de
l'A.P.A.R., mieux connue sous le nom
d'Archamps Horizon 2 000, résultent
des objectifs du syndicat mixte du
Salève et surtout de la nomination à
sa tête de Raymond Fontaine. Le
syndicat mixte du Salève s'est effec-
tivement donné pour mission de
"faire monter l'eau au Salève". Orpour les membres de l'A.P.A.R., ce
désir ne peut que correspondre à un
vœu d'urbanisation de cette mon-
tagne si chère aux Genevois. Pour
les différents membres des associa-
tions de protection de l'environne-
ment, une solution concertée et
transfrontalière s'impose. Une chose
est sûre. De l'autre côté de la
frontière, les interlocuteurs ne man-
queront pas ! L'eau est aussi au goût
du jour à Genève et semble si prisée
de Philippe Joye et Claude Haegi
tentent de se l'arracher !**NEYDENS****Les 25 ans de "La Colombière": Le
patron coiffe le béret et trait la vache...**Entouré de ses enfants, Laurence,
Aurélien et Pierre, et de toute son
équipe, Jean-François Bussat, prési-
dent de la Fédération départemen-
tale de l'hôtellerie Plein-air, a célé-
bré les 25 ans d'existence de son
camping-restaurant "La Colombière", à Neydens.Si le soleil devrait briller par son
absence, les très nombreux invités
du village et des environs ont pu
néanmoins apprécier le buffet-mai-
son, aussi copieux que délicieux. Dès
11 heures du matin, les festivités ont
débuté "en fanfare" sous la bague-
tette d'une désormais grande dame de la
région, l'Harmonie municipale de
Saint-Julien qui n'a pas hésité à
trousser son généreux répertoire de
quelques joyeuses "Folies Pari-
siennes". Puis la musique a connu
son instant de charme grâce au son
vibrant du tout récent Quintette de
cors d'harmonie de Frangy.Entre applaudissements et discours,
l'arrivée d'une vache, bien jeune et
pas timide, a provoqué l'hilarité
générale dès qu'il a été demandé à
M. Bussat d'honorer ses origines**Pas folle la vache de Neydens,
elle veut bien donner son lait,
mais pas à n'importe quel prix.**paysannes, l'instant d'une traite as-
sez réussie. Et enfin, l'équipe du
personnel a osé dévoiler un secret
refoulement, celui de mettre son
patron en cage. Pour ce faire, elle a
usé d'un gracieux symbole en lui
offrant une "voilière-colombière"
garnie de son premier couple de
colombes, jolies à croquer. C'est
promis, celles-ci, on ne les mangera
pas !